

Dans cette nouvelle rubrique nous mettrons en avant l'originalité d'actions mises en œuvre par les collectivités locales adhérentes de l'ANEV (communes ou communautés de communes, départements ou régions) dans les domaines concernant l'environnement, le social ou la gestion des terroirs, des paysages, de l'eau ou du maintien de l'activité viticole.

Aujourd'hui : Espira de l'Agly (Pyrénées-Orientales).

### RÉHABILITATION DE FRICHES RÉUSSIE

En 1998 à Espira de l'Agly, petite commune des Pyrénées-Orientales (2 625 habitants), une propriété de 100 hectares à l'abandon est à la vente. Située sur la route départementale 117 (Perpignan-Bayonne), elle est composée par moitié de collines caillouteuses et par moitié de vignoble à l'abandon. Un vaste mas, typiquement méditerranéen et construit au milieu, servait d'habitation à Monsieur le Comte de Miribel, aux ouvriers et abritait la grande cave. Devant les problèmes rencontrés par les viticulteurs locaux face au prix élevé des terres, conjugué à la mévente des produits élaborés avec les cépages traditionnels du terroir local, Monsieur Gérard Bile, maire d'Espira de l'Agly proposa à l'entreprise Lafarge, carrier voisin des collines, d'acquérir au titre de réserve les 50 hectares caillouteux. Les 50 autres hectares étant traversés par la route départementale formaient deux parcelles de 20 et 30 hectares. Lafarge prenait également la partie sur laquelle étaient situés le mas et la cave pour en faire un domaine viticole et démontrait par là même que les carriers modernes peuvent cohabiter avec l'agriculture voisine. Après de sérieuses études avec le monde rural, la mairie se portait acquéreur de la dernière partie de 30 hectares. Elle obtenait pour cela l'importante intervention financière de la Région Languedoc-Roussillon, représentée par ses conseillers Arlette Franco et Roger Torreilles ainsi que celle du Conseil Général des Pyrénées-Orientales en la personne de son président Christian Bourquin et de Pierre Estève, délégué à l'agriculture. La compréhension et l'action de ces deux instances territoriales, s'ajoutaient à ceux de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales et de l'INAO. Pour sa part la Safer évitait la spéculation, conservait la terre aux agriculteurs locaux et permettait l'amélioration qualitative de la production par la plantation de cépage Syrah, déficitaire



Lors de l'inauguration : Mme A. Franco et M. R. Torreilles, conseillers régionaux, M. M. Gualar, M. G. Bile, maire d'Espira de l'Agly, M. J.-P. Tronche (Safer), admirent les plantations réalisées. Photo : Tourisme Viticole.

dans les apports de la cave coopérative. Après une délimitation parcellaire propice à l'utilisation du matériel moderne, la commune conservait les délaissés (3 hectares) et convenait d'un fermage (location-vente) équivalent à l'emprunt réalisé pour boucler le budget. Durant le montage du projet, le conseil d'administration de la cave locale "Chais Sainte Estelle" avait élaboré les critères d'attribution des lots de cette parcelle de 27 hectares en évitant les pluriactifs, et en favorisant le statut de "coopéra-

teur au village". Les treize jeunes agriculteurs retenus ont ensuite constitué une association foncière agricole qui a suivi les travaux réalisés par la Safer et qui exploitera ce domaine. Dans l'attente de déguster les premiers vins "Côtes du Roussillon-Villages", les nombreux vacanciers qui empruntent cette route touristique apprécient de découvrir cette vitrine représentative du travail des viticulteurs catalans.

Jean-Luc Daure